

La Page des Communiqués

Communiqués de l'Association des Maires du Finistère

■ Actualités des Communes du Finistère

☞ Lauréats des Trophées du Meilleur journal communal et communautaire du Finistère :

- Commune de moins de 1000 habitants : **Ouessant**
- Commune de 1 001 à 2 000 habitants : **Ploneis**
- Commune de 2 001 à 3 500 habitants : **Pluguffan**
- Commune de 3 501 à 12 500 habitants : **Carhaix**
- Commune de plus de 12 500 habitants : **Quimper**
- EPCI : **Communauté de Communes du Cap Sizun**

■ Enfouissement des réseaux de télécommunications : signature d'un accord cadre entre l'AMF, la FNCCR et France TELECOM

Suite à la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique qui a associé les opérateurs de télécommunications au financement des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications, l'AMF, la FNCCR et France Télécom ont signé un accord afin de faciliter l'enfouissement coordonné des réseaux d'électricité et de communications électroniques.

Cet accord a pour ambition de favoriser à la fois la pose coordonnée de ces réseaux et la réduction des coûts.

Un modèle de convention complète cet accord afin de permettre une mise en œuvre concrète des principes énoncés.

L'économie de ce modèle de convention repose sur les coûts moyens d'enfouissement observés et sur la proportion des supports communs aux réseaux électriques et aux réseaux de télécommunications constatée à l'échelle nationale.

Les communes, les EPCI et les syndicats d'électricité disposent désormais d'un modèle de convention auquel ils pourront souscrire ou dont ils pourront librement s'inspirer à l'occasion de leurs opérations d'enfouissement de réseaux de télécommunications.

☞ L'AMF 29 se tient à la disposition des élus pour leur communiquer le modèle de convention.

Communiqués : Informations reçues à l'A.M.F 29

■ Secondes Assises Régionales des Territoires de Bretagne

Organisées par le Conseil Régional de Bretagne, elles se dérouleront le :

Samedi 5 novembre 2005 de 9h à 17h30 à Saint Briec (Centre de Congrès Equinox)

Tous les élus sont invités à participer à ce temps d'échanges fort sur l'avancement des chantiers fédérateurs. Renseignements complémentaires et inscription en ligne sur le site de la Région :

www.region-bretagne.fr

■ Application de la loi Littoral : Informations de M. Jacques LE GUEN, Député du Finistère

Par courrier en date du 7 septembre dernier, le parlementaire fait part des deux réponses ministérielles apportées sur ses interrogations concernant l'interprétation des notions d'« extension de l'urbanisation en continuité avec les agglomérations et villages existants », énoncé à l'article L.146-4 du Code de l'urbanisme, et de « coupure d'urbanisation ».

☞ Consultable sur le site www.amf29.asso.fr, rubrique actualités, puis « questions posées au Gouvernement »

Il précise également que le Gouvernement prépare actuellement un guide juridique à destination des élus locaux sur la loi Littoral (Ce dossier pratique devrait permettre de faire une synthèse des Documents Départementaux d'Application de la loi Littoral – DDAL – et de préciser l'interprétation des services de l'Etat sur les conditions d'application de cette loi). Enfin, M. LE GUEN rappelle que le Conseil national du littoral, créé par la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, va prochainement être installé : C'est désormais au sein de cette instance de réflexion et de concertation que seront définies les grandes orientations de la politique du littoral.

■ **Sécurité Routière : Communiqué de la Préfecture du Finistère**

	<p>DU 17 AU 24 OCTOBRE 2005 SEMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE LES TRAJETS DE TOUS LES JOURS SONT DANGEUREUX TOUS LES JOURS</p>
---	---

La semaine de la sécurité routière, dont la sixième édition se déroulera **du 17 au 24 octobre 2005**, est un moment fort d'implication de tous les acteurs locaux dans l'objectif de sensibiliser le public le plus large possible au risque routier.

Cette année le **thème retenu est celui des trajets quotidiens**. En effet, les accidents les plus nombreux se produisent près du domicile, sur des itinéraires connus.

Ainsi, **75% des victimes de la route** sont des **victimes « locales »**.

Dans le département du Finistère, **13 actions** sont actuellement inscrites au programme de cette semaine parmi lesquelles un **forum des initiatives locales** tourné vers **les collectivités** : Conseil Général, Groupements de Communes, Communes, Conseils locaux de sécurité et de prévention contre la délinquance. L'ensemble de ces actions sont coordonnées par le pôle de compétence interministérielle de sécurité routière mis en place par le préfet du Finistère en 2004.

Ces collectivités sont, en effet, **actrices majeures** de la prise en compte de la sécurité routière dans l'aménagement du territoire.

Elles interviennent également **dans le domaine des actions éducatives** destinées aux jeunes et participent notamment à **l'éducation** routière, au travers des activités scolaires ou extra-scolaires et des équipements mis à disposition des écoles.

La majorité d'entre elles est également investie d'un **pouvoir de police** de la circulation. Certaines gèrent des **transports collectifs et/ou scolaires**.

Un forum proposera le **21 octobre de 14h00 à 17h30** à la salle socio-culturelle de Plogonnec, **4 conférences-débats** organisées autour d'**actions concrètes** mises en oeuvre sur le département par des collectivités, et présentées par elles, sur les thèmes de :

- **urbanisme, aménagement et sécurité routière**
- **l'éducation routière des jeunes au travers de la participation à une réflexion d'aménagement communal**
- **la sécurité routière au Conseil Général**
- **la sécurité routière en CLSPD**

Les élus de l'ensemble des collectivités et des CLSPD, ainsi que les représentants de leurs services, et les acteurs de sécurité routière, sont invités à participer à ce forum auquel seront également conviés les chefs des services de l'Etat ainsi que les chefs des établissements scolaires publics et privés.

■ **Covoiturage : le Conseil Général du Finistère innove**

Pour la 1^{ère} fois, une collectivité territoriale met à la disposition des usagers un site internet offrant un service de covoiturage : www.covoiturage-finistere.fr

■ **Etat des lieux des usages d'Internet**

Pour conduire sa politique de soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC), la Région a besoin d'une image fiable des stratégies communales en terme d'accès et d'usage de ces technologies. Elle a confié au laboratoire public [M@rsouin](http://www.marsouin.org) le soin de réaliser une enquête sur l'équipement et l'usage des communes. En répondant au questionnaire qui vous sera envoyé par courrier courant octobre, vous participerez à la collecte d'informations, collecte nécessaire pour le développement de notre région.

Les résultats de la précédente enquête menée en 2003 sont sur <http://www.marsouin.org>.

■ **Nouvelle Adresse de la DIREN**

ZAC Atalante Champeaux, 2 rue Maurice Fabre CS 86523 35065 RENNES Cedex

Tél : 02.23.48.64.00 - Fax : 02.23.48.64.06 - Mail : diren@bretagne.ecologie.gouv.fr